



pro
téger
valoriser

© F. LARREY / CONSERVATOIRE DU LITTORAL

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2017



HUBERT DEJEAN DE LA BATIE
Vice-président de la Région Normandie, président du conseil d'administration du Conservatoire du littoral

“ J'ai l'honneur de présider le conseil d'administration du Conservatoire du littoral depuis novembre dernier et je tiens à saluer ici le travail accompli par mon prédécesseur Viviane Le Dissez.

En 2017, à l'occasion des élections législatives et sénatoriales, le conseil d'administration a été partiellement renouvelé et peut poursuivre sa mission d'accompagnement de la politique de l'établissement. Nous nous attacherons à ce que le Conservatoire puisse conduire résolument son action pour atteindre les objectifs de sa stratégie d'intervention 2015-2050.

Durant l'année qui s'est écoulée, des événements climatiques majeurs ont affecté notre pays tout entier et le Conservatoire au travers de ses sites protégés : les violents incendies qui ont dévasté en juillet le sud de la France et qui ont partiellement détruit les joyaux que sont les caps Lardier et Taillat. **Un magnifique élan de générosité que je salue a permis de collecter des dons importants qui, ajoutés à l'aide de l'Etat, permettent la restauration de ces lieux emblématiques.** En septembre, aux Antilles, le passage des cyclones Irma et Maria a semé la désolation mais les premières actions pour remettre les sites en état ont été lancées et le Conservatoire est engagé dans une réflexion à plus long terme sur les conséquences de ces événements extrêmes sur notre action foncière et l'aménagement de nos sites.

En novembre, j'ai eu le plaisir de participer en Normandie au Forum Littoral 2017 regroupant gestionnaires des sites, gardes du littoral, partenaires et agents du Conservatoire du littoral. **Cette rencontre a été l'occasion d'échanger, de réfléchir collectivement et de construire avec les acteurs des territoires, une vision partagée autour du tiers naturel littoral de demain.** ”

4 932 ha

supplémentaires sous protection du Conservatoire, portant la surface globale protégée à **199 387 ha**

En 2017, nous avons...

✿ **en février, reçu la visite, aux marais de Brouage (Charente-Maritime), de Barbara Pompili, secrétaire d'Etat à la biodiversité,** lors du lancement de la Journée mondiale des zones humides. Des échanges avec experts, décideurs et gestionnaires autour du rôle des zones humides dans la prévention des catastrophes naturelles se sont prolongés par la visite de la Réserve naturelle nationale de Moëze Oléron.



BARBARA POMPILI AUX MARAIS DE BROUAGE

✿ **en mars, reçu Bruno Leroux, ministre de l'Intérieur,** sur le site de la « Lande de Calais », à la suite du démantèlement du camp de migrants. Le Conservatoire du littoral a présenté au ministre le programme de travaux et les échéances permettant la mise en valeur écologique et paysagère du site.



BRUNO LEROUX AU SITE DE LA LANDE DE CALAIS

✿ **en juillet, accueilli au Conquet (Finistère) Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire,** dans le cadre de sa visite du CROSS-CORSEN de Bretagne et du Parc marin d'Iroise sur le site de la presqu'île de Kernorvan puis aux Blancs Sablons. Cette rencontre sur le terrain a été l'occasion de présenter à Nicolas Hulot la stratégie d'intervention et les réalisations, notamment en Bretagne, de notre établissement.



NICOLAS HULOT AU CONQUET

✿ **en août, eu la visite aux Vieux Salins d'Hyères (Var) de Sébastien Lecornu et Brune Poirson, secrétaires d'Etat,** lors de leur venue à la presqu'île de Giens à Hyères, dans la perspective d'une Opération Grand site. Les secrétaires d'Etat se sont également rendus au Cap Lardier (La Croix Valmer) incendié au mois de juillet. Ils ont annoncé l'attribution de 165 000 € au Conservatoire du littoral et aux gestionnaires des sites (Parc national de Port Cros et le Conservatoire des espaces naturels).



SÉBASTIEN LECORNU ET BRUNE POIRSON DANS LE VAR



181

Au 31 décembre 2017, le Conservatoire emploie 181 agents dont 135 sur emplois permanents, 24 agents mis à disposition et 7 sur ressources extérieures. A ces effectifs viennent s'ajouter 2 volontaires de service civique Outre-mer, 12 emplois d'avenir, 1 agent en thèse CIFRE.

FORUM LITTORAL 2017

Le Forum Littoral 2017 qui s'est tenu à Deauville (Calvados) en novembre a réuni plus de 350 participants œuvrant pour la protection du littoral au cours d'échanges lors de 3 journées, qui se sont terminées par des visites de sites. Elus, partenaires et agents impliqués dans cette action collective ont été invités à échanger, réfléchir et construire ensemble une vision partagée autour du tiers naturel de demain, objectif à 2050.

350

PARTICIPANTS ET 3 JOURS D'ÉCHANGES

PLAN CLIMAT

En juillet, le Plan Climat a été adopté par le gouvernement. Il réserve une large part aux milieux littoraux, en première ligne face aux effets du changement climatique. Dorénavant, la recomposition spatiale progressive du littoral est inscrite dans les grands chantiers à venir. Outre-mer, le soin apporté à l'intégrité des mangroves sera déterminant. Avec le programme adapto, le Conservatoire apporte sa pierre à l'édifice.

Valoriser notre savoir-faire à l'international

LA DÉLÉGATION EUROPE & INTERNATIONAL DU CONSERVATOIRE A POURSUIVI LA VALORISATION DU SAVOIR-FAIRE ET DES VALEURS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DES STRATÉGIES NATIONALES DE CONSERVATION DES TERRITOIRES LITTORAUX.

Le Conservatoire du littoral a accompagné le lancement de 2 nouvelles ONG internationales

ayant vocation à porter à l'avenir les programmes « Initiative pour les petites îles de Méditerranée » (PIM) et « Petites îles durables » (SMILO).

L'association PIM lancée à l'occasion d'une manifestation à Essaouira

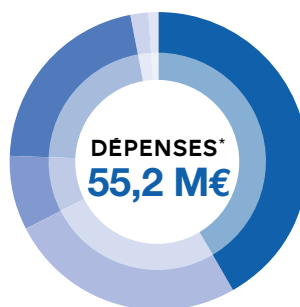
(Maroc) poursuit son partenariat avec le Conservatoire dans le cadre de projets communs soutenus par le Fonds Français pour l'Environnement mondial.

Le Conservatoire a renouvelé des opérations d'échange avec les partenaires Méditerranéens dans le cadre du projet sur les petites îles en Albanie, Tunisie, Maroc ou en Algérie.

L'association SMILO pour les petites îles durables, avec l'appui actif du Conservatoire du littoral, poursuit le développement des opérations de labellisation sur des petites îles situées au Mozambique, à Madagascar, en Guinée Bissau, aux Philippines ou encore sur l'île de Gorée au Sénégal qui a accueilli la première réunion des partenaires du projet.

Des missions exploratoires, répondant aux demandes des pays ou des représentations françaises, ont amené le Conservatoire à présenter le modèle français de conservation des côtes en Iran, au Koweït, au Liban, au Monténégro et en Espagne.

Le partenariat sur la gestion intégrée de la lagune de Nador (Maroc) a été poursuivi entre le Conservatoire du littoral, la Fondation Mohamed VI, l'Agence Marchica et l'Agence de l'Eau. De nombreuses opérations effectives sont en cours de mise en place pour préserver la lagune dans sur ces abords naturels et les cordons dunaires que sur la qualité des eaux dans ce cadre.



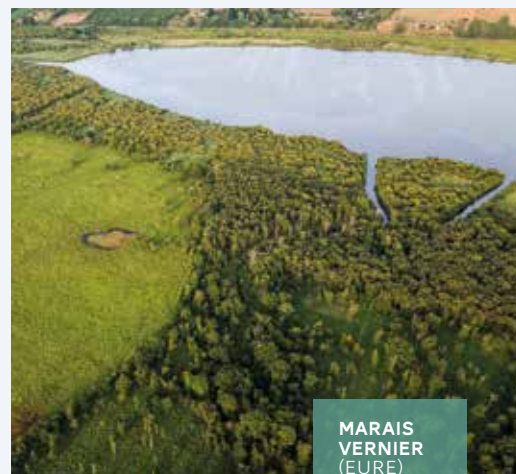
* Hors reprise d'amortissement et provisions

- 37,8 M€** Recettes du droit de francisation des navires de plaisance
- 14,3 M€** Concours extérieurs pour financer les investissements sur les sites dont :
 - 7,9 M€ des Agences de l'eau et autres organismes publics
 - 2,4 M€ des Collectivités
 - 2,4 M€ de l'Union européenne
 - 0,5 M€ de l'État
 - 0,48 M€ de mécénat
 - 0,45 M€ de legs
 - 0,17 M€ de dons des particuliers
- 2,8 M€** Autres ressources (dont 0,5 M€ de taxes passagers maritimes, 0,3 M€ de revenus du domaine et 0,2 M€ de divers produits de gestion)
- 0,3 M€** Variation de trésorerie

- 24,5 M€** consacrés à l'acquisition foncière
- 12,8 M€** pour la réalisation de travaux sur les sites
- 4 M€** pour assurer les charges liées à la mission de propriétaire
- 10 M€** de masse salariale
- 3,25 M€** de fonctionnement et investissement des missions support
- 0,65 M€** de diffusion et valorisation



MARQUENTERRE
(SOMME)
142 HA



MARAIS VERNIER
(EURE)
30 HA

© F. LARREY / CDL

MARAIS VERNIER ET DE LA RISLE MARITIME (Eure) 30 ha

Le partenariat du Conservatoire du littoral avec la SAFER initié depuis les années 2000 en Normandie, facilite les acquisitions de terrains sur les sites d'intervention du Conservatoire.

Chaque année, l'Etablissement procède à l'acquisition de plusieurs dizaines d'hectares sur le site du Marais Vernier. En 2017, 30 ha supplémentaires de terrains humides ont été acquis, permettant de compléter cette protection.

MARAIS DE LESCORS (Finistère) 78 ha

L'acquisition de l'ensemble des marais de Lescors, avec l'aide financière de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, s'inscrit dans le cadre des priorités d'intervention sur les zones humides retenues dans la stratégie foncière 2015-2050 du Conservatoire du littoral en Bretagne. La maîtrise foncière de cet ensemble naturel permet d'envisager des objectifs de restauration et de gestion en cohérence avec les autres marais proches situés sur la baie d'Audierne. Les principales actions déjà identifiées visent l'amélioration des circulations hydrauliques et la gestion des accès des animaux en bordure des canaux pour éviter les dégradations des rives de ceux-ci. Du point de vue agricole, les cahiers des charges à mettre en place avec les exploitants cibleront la préservation de la qualité des eaux.



© CDL

MARAIS DE LESCORS
(FINISTÈRE)
78 HA

Acquérir

4 932 ha

de plus sous protection de l'établissement en 2017, dont 2744 ha de parcelles en propriété et 2188 ha de parcelles affectées.

12 DONATIONS POUR 3,5 M€

366

actes signés en 2017

LE MARQUENTERRE (Somme) 142 ha de DPM sec attribué

Cette superficie de plus de 142 hectares mêlant dunes embryonnaires, pannes dunaires, dunes arbustives, et reaclôture (triangle ouest) attribuée en 2017 au Conservatoire pour une durée de 9 ans, est une zone d'accrétion de bancs coquilliers couverte aujourd'hui par la végétation. En reconnaissant un statut particulier des milieux les plus sensibles de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Somme, l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral sur le Domaine Public Maritime sec et son attribution (Pointe de Saint-Quentin et Anse Bidard, voisins du parc du Marquenterre) permettront de mobiliser des moyens supplémentaires pour mettre en œuvre les mesures prescrites dans le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale ainsi que certains objectifs supplémentaires comme l'entretien et la réouverture de milieux, la limitation des dérangements sur la faune et la flore, l'implication des acteurs locaux dans la gestion des déchets, l'amélioration des connaissances écologiques.

**MARAI DE SAINT-AUGUSTIN
(Charente-Maritime) 61 ha**

Après de nombreuses années de négociation, le Conservatoire a conclu l'acquisition des parties basses des marais de Saint-Augustin, portant à 82 ha la surface protégée de cette partie stratégique du marais. L'acquisition des parcelles, réalisée avec l'aide financière de l'agence de l'eau Adour-Garonne, permettra de rétablir l'équilibre hydraulique, de reconverter les prairies naturelles, de réinstaller des éleveurs, et de contribuer à maîtriser qualité et quantité d'eau issue du bassin versant impactant directement les exploitations de conchyliculture situées sur l'estuaire de la Seudre en aval.



MARAI DE SAINT-AUGUSTIN (CHARENTE-MARITIME) 61 HA

**COURANT DE SAINTE-EULALIE
(Landes) 12 ha**

Écosystème typique du littoral landais, le Courant de Sainte-Eulalie est bordé de forêts de pins et relie l'Étang de Biscarosse au lac d'Aureilhan, site classé qui serpente dans la station littorale et très touristique de Mimizan. Cette acquisition permet de protéger désormais 158 hectares.



COURANT DE SAINTE-EULALIE (LANDES) 12 HA

**ÉTANG DE VENDRES
(Hérault) 460 ha**

Après 10 ans de négociations entre l'établissement public et les propriétaires répartis en trois branches d'indivision, le domaine de Castelnau (460 ha dont 60 ha de terres agricoles et de bâtiments d'exploitation) sur l'étang de Vendres est devenu la propriété du Conservatoire du littoral, avec l'aide de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Ce sont désormais 560 ha d'une vaste zone humide de 850 ha qui sont protégés. La Communauté de Communes de la Domitienne, gestionnaire du site et opérateur Natura 2000 pourra mettre en place une gestion concertée et équilibrée de ces espaces.



© F. LARREY / CDL

ÉTANG DE VENDRES (HÉRAULT) 460 HA



© F. LARREY / CDL

POINTE DE MEDES (VAR) 62 HA

POINTE DES MEDES (Var) 62 ha

À Porquerolles, à l'extrémité nord-ouest de l'île, d'anciens terrains du ministère de la Défense ont été affectés au Conservatoire. Ils comportent deux batteries militaires, et constituent une partie naturelle magnifique encore méconnue sur cette île très fréquentée.

© F. LARREY / CDL



LAC DE VASSIVIÈRE (HAUTE-VIENNE) 30 HA

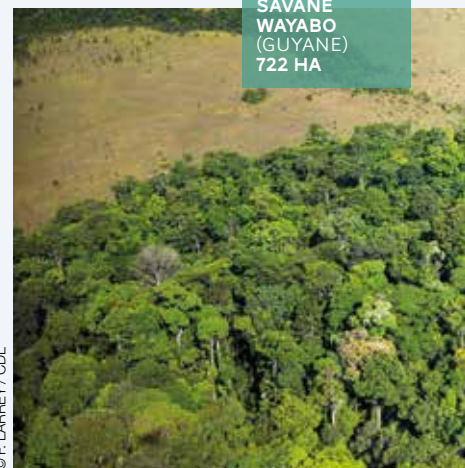
© F. LARREY / CDL

**LAC DE VASSIVIÈRE
(Haute-Vienne) 30 ha**

Plus de 45 ha de forêts littorales ont été acquis auprès des collectivités riveraines (commune de Beaumont-du-Lac et syndicat mixte). Ces terrains, qui occupent un emplacement stratégique évident, viennent utilement compléter le dispositif de maîtrise foncière autour du plan d'eau.

**SAVANE WAYABO
(Guyane) 722 ha**

Les savanes, milieux ouverts rares en Guyane, sont soumises à une pression urbaine et agricole particulièrement forte et font partie des cibles prioritaires d'acquisition par le Conservatoire. Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires à la création de l'ensemble de lancement d'Ariane 6, le CNES a cédé au Conservatoire un terrain de 722 ha à la Savane Wayabo à Kourou.



SAVANE WAYABO (GUYANE) 722 HA

© F. LARREY / CDL

**LA REVELLATA
(Haute-Corse) 176 ha**

À la suite d'une expropriation lancée depuis plusieurs années, le Conservatoire protège désormais la quasi-totalité de cette pointe au Sud de Calvi, soit 251 ha. Les aménagements pour résorber le lacs de pistes poussiéreuses et retrouver la majesté de ce grand paysage ont été entrepris.

Restaurer & aménager

Lande de Calais (Pas-de-Calais)

Après le démantèlement du camp de la « Lande de Calais » en 2016, le Conservatoire du littoral a lancé un programme de renaturation et de valorisation écologique et paysagère de ces terrains pour leur ouverture au public en 2018. Les travaux portent sur 20 hectares dont les travaux de déconstruction de l'ancien centre de loisir Jules Ferry. Les opérations de terrassements, qui mobilisent plus de 60 000 m³, permettent notamment la création d'un plan d'eau, la restauration de zones humides, le reprofilage de fossés et la reconstitution d'une falaise à hirondelles de rivage.



PEN MANÉ (MORBIHAN)

Marais de Pen Mané (Morbihan)

Le marais de Pen Mané (65 ha) résulte d'un endiguage en 1977 à des fins d'aménagements portuaires, projet par la suite abandonné. La Région Bretagne, propriétaire des lieux depuis 2007, en a transféré la responsabilité pour 35 ans au Conservatoire du littoral. La diversité des milieux et la présence de nombreuses espèces remarquables lui confèrent de véritables qualités écologiques. C'est un lieu privilégié de promenade pour les habitants des zones urbaines de Locmiquélic et de Lorient. Le soutien de la Fondation du Patrimoine a permis de mettre en place des aménagements nécessaires à la découverte du site.



MANOIR DU TOURP (MANCHE)

Manoir du Tourp et ferme de la Cotentine (Manche)

Depuis l'acquisition en 1995 du Manoir et la restauration et valorisation des bâtiments, la volonté d'inscrire le Manoir dans son environnement a toujours été très forte. Après une longue concertation avec les usagers

du site (élus, agriculteurs, chasseurs, randonneurs, office de tourisme...), le « chemin de la vallée de l'Épine d'Hue », a vu le jour en 2017. Il permet de rejoindre le littoral depuis le manoir du Tourp, puis les ruines de l'ancienne ferme de la Cotentine (Baie de Quervière).



CHATEAU DE CERTES (GIRONDE)

Domaine de Certes et de Graveyron (Gironde)

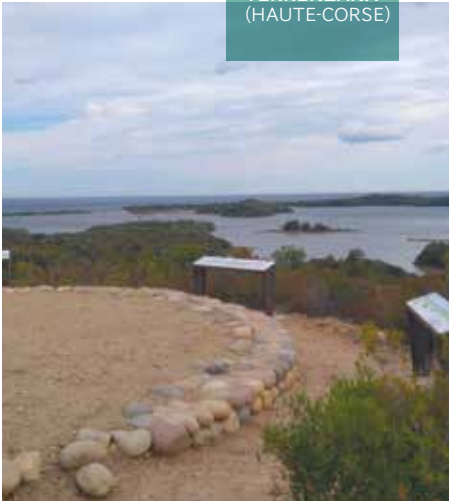
En octobre, une semaine de manifestations a célébré la restauration des bâtiments du domaine, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du département de la Gironde pour les anciens bâtiments agricoles et la ferme de Graveyron et du Conservatoire pour le château dont les extérieurs ont été entièrement restaurés. Les animations pour vivre une « expérience nature » sont proposées à l'année. Le domaine abrite un pôle dédié à la biodiversité en accueillant des professionnels, botanistes, archéologues, soigneurs de la LPO qui contribuent à un rayonnement au-delà du territoire du Bassin d'Arcachon.

© PATRICE HAUSER

Terrenzana (Haute-Corse)

Le site, jusqu'alors confidentiel et d'accès malaisé, était simplement traversé par une piste permettant d'accéder au bord de mer. En empruntant deux sentiers aménagés avec soin, les visiteurs peuvent aujourd'hui profiter des ambiances et paysages des rives des étangs de Diana et de Terrenzana et des points de vue sur la plaine et les chaînes montagneuses, observer la nature sans la perturber et s'initier à l'histoire et aux usages traditionnels des lieux. Cette opération a bénéficié des financements du FEDER dédiés à la mise en valeur des sites naturels et culturels d'intérêt touristique gérée par l'Agence du Tourisme de la Corse.

TERRENZANA
(HAUTE-CORSE)



POUDRERIE DE
SAINT-CHAMAS
(BOUCHES-DU-
RHÔNE)

Poudrerie de Saint-Chamas-Miramans (Bouches-du-Rhône).

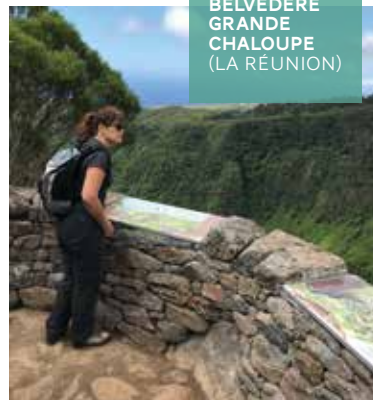
Acquis en 2001 par le Conservatoire du littoral, le site est progressivement restauré. De nombreux témoignages de l'ancienne activité industrielle sont encore existants : réseau hydraulique, infrastructures militaires, lieux de stockage, hangars et anciennes usines à meules (dites « moulins à poudre noire »). Cascade, chapelle romane, tour de safre, points de vue exceptionnels complètent ce patrimoine. Les abords de l'étang accueillent une faune et une flore typiques des zones humides méditerranéennes. Un sentier d'interprétation, cofinancé par EDF, la Région et les communes, a été inauguré en juin et invite le visiteur à découvrir ces patrimoines naturel et culturel.



PONT MAHÉ
(LOIRE-
ATLANTIQUE)

Pont Mahé (Loire-Atlantique)

Après 9 mois de travaux, les aménagements réalisés pour la mise en valeur de 14 ha du site des dunes de Pont-Mahé ont été inaugurés en juin. Une collaboration avec la commune d'Asserac et Cap Atlantique, gestionnaires, a permis la création de sentiers, la restauration et la protection de dunes, et la reprise de dépressions humides et de mares. Conçus sobrement dans ce site magnifique, ces aménagements sont appréciés de tous.



BELVÈDÈRE
GRANDE
CHALOÙPE
(LA RÉUNION)

Belvédères de la Grande Chaloupe (La Réunion)

En 2013, le Conservatoire du littoral et ses partenaires se sont engagés dans un plan de valorisation des paysages du massif de la Montagne qui prévoit notamment la création de belvédères valorisant les points de vue remarquables sur les ravines vertigineuses et les vestiges de forêt sèche du site de la Grande Chaloupe. Les 4 premiers belvédères ont été réalisés en 2017 en pierres sèches afin de se fondre dans le paysage du site.

Promenade des Seines – Lac d'Annecy (Haute-Savoie)

À Sevrier, sur une mince bande de terrain affectée par l'Etat, une requalification de l'espace a été conduite en partenariat avec les collectivités locales et l'agence de l'eau (RMC). Cet aménagement (démolitions, plantations, organisation du cheminement) en zone péri-urbaine offre désormais aux promeneurs une nouvelle perspective sur les rives du lac.



PROMENADE
DES SEINES
(HAUTES-SAVOIE)

Gérer & collaborer

Instances

Conseil d'administration

Trois conseils d'administration ont été tenus au cours de l'année, sous la présidence de Viviane le Dissez pour le premier puis d'Hubert Dejean de La Batie pour les suivants. Les élections législatives et sénatoriales ont occasionné un renouvellement partiel du conseil d'administration. Cette instance a validé 38 créations ou extensions de périmètres d'intervention foncière, a examiné 5 projets de déclarations d'utilité publique et 14 conventions de partenariat et d'usage. Il s'est également penché sur des sujets stratégiques tels l'action dans le domaine du paysage, les actions pédagogiques ou encore l'intervention du Conservatoire en matière d'adaptation au changement climatique.

Conseils de rivages

Les 9 conseils de rivages, instances émanant des territoires, se sont réunis régulièrement pour échanger sur la politique foncière et les choix de gestion proposés par le Conservatoire, avant que ceux-ci soient examinés par le conseil d'administration.

Conseil scientifique

Créé en 1986 et renouvelé en 2016, le conseil scientifique du Conservatoire, sous la présidence de François Léger, nourrit la vision stratégique de l'établissement, assure l'interface avec le monde de la recherche et effectue des expertises ponctuelles. En 2017, le conseil scientifique a poursuivi ses travaux sur l'agriculture littorale et l'adaptation au changement. Ses membres se sont impliqués dans le Forum Littoral 2017 de Deauville.



Adaptation au changement climatique : l'Europe s'engage aux côtés du Conservatoire

Le programme adapto a reçu cette année le soutien financier Life qui lui permettra d'accompagner et de mettre en valeur jusqu'en 2021, 10 démarches de gestion souple du trait de côte fondées sur la résilience des écosystèmes littoraux. Les activités ont été particulièrement soutenues sur les sites de Charente-Maritime, du Var et de Corse, afin d'apporter aux acteurs publics et citoyens les éléments d'une réflexion prospective.

L'état des sites : une première vision globale

Entamé en 2011, le premier cycle d'évaluation des sites du Conservatoire s'est achevé en 2017 avec la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe. Sur l'ensemble des rivages, l'état de 614 sites a été estimé sur les plans du patrimoine naturel, des qualités paysagères et culturelles ainsi que du point de vue de l'accueil du public. La situation est jugée satisfaisante dans 55 % des cas, correcte dans 27 %

et non satisfaisante dans 17 %. Les principaux défis à relever sont le recul de la banalisation des milieux, tant du point de vue du patrimoine naturel que paysager, la valorisation du patrimoine bâti (ou son effacement), enfin l'organisation de l'accueil, à la fois pour maîtriser les impacts de certains usages et offrir aux visiteurs des expériences de qualité.

Les plans de gestion

En 2017, 23 documents de communication issus des plans de gestion ont été édités. Présentant l'identité et l'avenir des sites au travers des projets de gestion, ils sont destinés aux acteurs et partenaires de gestion des sites concernés.





Gestionnaires

297

structures assurent la gestion pérenne des sites du Conservatoire, dont 147 communes, 67 structures intercommunales, 19 départements ou syndicats mixtes départementaux, 8 établissements publics et 56 associations.

A ces gestionnaires s'ajoutent plus de 150 structures partenaires au gré des alliances locales.

Syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise :

en janvier, la convention de gestion du Canavérier, important domaine de 650 ha de zones humides méditerranéennes acquis par le Conservatoire en 2015, a été signée.

Société nationale de Protection de la nature et fédération départementale des chasseurs de Loire-Atlantique :

dans un partenariat inédit, les deux associations ont signé avec le Conservatoire du littoral une convention pour la gestion de l'île Verte, propriété récemment acquise située à la jonction entre les réserves naturelles qu'elles gèrent respectivement sur le lac de Grand-Lieu.

Gardes et agents du littoral

2017 a été marquée par la désignation des 23 représentants des 930 agents du littoral, dont 332 commissionnés gardes du littoral. 15 d'entre eux les régions de métropole et 8 autres les territoires d'Outre-mer. Ils ont notamment contribué au travail d'élaboration des orientations stratégiques du Conservatoire en matière de garderie, dont l'adoption est prévue en 2018. Par ailleurs, 13 rencontres régionales des gardes et agents du littoral se sont déroulées en 2017, dont 5 Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).

les deux établissements a été renouvelée en 2017, en cohérence avec le 10^{ème} programme d'intervention de l'AESN et la stratégie 2015 – 2050 du Conservatoire du littoral.



Partenaires

Grands sites de France

Le Conservatoire du littoral et le réseau des Grands sites de France interviennent ensemble sur 12 territoires littoraux communs. Partageant les mêmes valeurs autour de la nécessité de protéger, gérer et ouvrir au public ces sites, les deux organismes ont noué en 2017 un partenariat durable pour la préservation des espaces naturels et paysages littoraux.



Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque (AGUR)

Dans le cadre de la valorisation paysagère des sites dont il est propriétaire, le Conservatoire a souhaité mobiliser l'expertise déployée par l'AGUR pour un accompagnement des programmes d'aménagement qu'il conçoit. Il s'agira de révéler et de prendre la mesure de la valeur paysagère des sites, de qualifier l'esprit des lieux et d'en conserver les potentiels.

Agence de l'eau Seine Normandie (AESN)

Le partenariat entre le Conservatoire et l'AESN a été renforcé depuis 2012 avec un objectif commun d'acquisition et de protection de 20 000 hectares de zones humides. La convention de coopération entre

SAFER PACA

En février, le Conservatoire du littoral et la SAFER de PACA ont signé une convention de partenariat de 8 ans afin d'agir conjointement sur les conditions de l'activité agricole en milieu littoral, notamment en menant des actions concertées pour l'acquisition de terrains en vue de leur préservation et leur possible usage agricole. Elle s'articule autour de l'intervention foncière, l'ingénierie et la veille foncière, l'échange d'informations, la gestion agricole des sites, ainsi que les modalités financières de l'action conjointe à mener pour le littoral des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes et des lacs des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

Gestion agropastorale de la Savane du Cap La Houssaye (La Réunion)

Le Conservatoire expérimente depuis 2016 le brûlage dirigé pour maintenir les paysages ouverts des savanes du Cap La Houssaye. En 2017, il a mis en place un partenariat avec des associations d'éleveurs pour y associer une relance du pâturage bovin et caprin à partir de races locales traditionnelles. Ce projet novateur pour La Réunion nécessite de nombreux partenariats (collectivités, pompiers, ONF, éleveurs...) dans un site à forts enjeux (paysage, accueil du public...).

Concession de la maison des gardes à Saziley (Mayotte)

Cette concession permet de réinstaller une présence humaine très utile à la gestion et à la surveillance du site, tout en développant un projet social (formation par le sport, éducation à l'environnement) et économique (écotourisme). Le partenariat avec la Fédération « Sport pour tous » permettra un investissement dans ce bâtiment dans le cadre de sa concession.



Expositions



LACS, LES PHOTOS DES 40 ANS DU CONSERVATOIRE S'EXPOSENT DANS LES RÉGIONS

Lacs

Lancées à l'occasion des 40 ans du Conservatoire, les missions photographiques sur les grands lacs de Frédéric Larrey ont donné naissance à une belle exposition mettant en valeur l'harmonie des formes et des couleurs en associant différents plans d'eau. Une quarantaine de couples de clichés ont ainsi déjà permis à des publics très différents et en des lieux très variés (mairie de Chambéry, lac de Grandlieu, PNR du Verdon...) de découvrir de vues originales de leur environnement.

Normandie

« Littoral de Normandie », l'exposition de photographies de Frédéric Larrey a été présentée en juin à Caen puis en décembre à Deauville. L'occasion pour le public de découvrir les photographies des rivages normands, des falaises d'Étretat à la baie du Mont Saint-Michel, en passant par l'estuaire de la Seine, de l'Orne, la Hague



LITTORAL DE NORMANDIE L'EXPOSITION PRÉSENTÉE À CAEN PUIS À DEAUVILLE



L'APPLI ET L'OUVRAGE RÉÉDITÉ

Appli « Entre terre et mer »

Après Languedoc-Roussillon et Côte d'Opale, l'application numérique « Entre terre et mer » a été lancée pour Provence Côte d'Azur, permettant une découverte connectée des 32 plus belles balades de ce littoral. Elle accompagne la réédition de l'ouvrage « Balades entre terre et mer » aux Éditions Dakota.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL • 4, place Denfert-Rochereau • 75014 PARIS • Tél. 01 44 63 56 60 • direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr • Directeur de la publication : Odile Gauthier • Rédactrice en chef : Anne Konitz • Rédaction : Conservatoire du littoral • Création, mise en page : LINER Communication • Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale

Communi

Mon littoral...

5 revues régionales ont été publiées - Normandie, Bretagne (2), Aquitaine et Pays de la Loire, à retrouver sur www.conservatoire-du-littoral.fr



Le Rayolet (Var)

La restauration extérieure du Rayolet au Domaine du Rayol a été achevée au printemps et inaugurée au printemps. Elle a été possible grâce au soutien financier de la Fondation Gecina, engagée de longue date aux côtés du Conservatoire dans ce projet de longue haleine. La Fondation du patrimoine et la Fondation Total, la Région et l'Etat ont également contribué au financement de cette restauration.



Éducation et sensibilisation des plus jeunes

Très impliqué dans une réflexion sur les modes de gestion durable, le Conservatoire du littoral s'est engagé depuis plusieurs années dans l'éducation des plus jeunes à la protection du littoral. La Fondation P&G pour le littoral a permis au Conservatoire de développer des supports pédagogiques ciblés pour les écoles maternelles et primaires et pour les collèges. Tous le matériel pédagogique pour les maternelles ainsi que pour les professeurs des écoles primaires et des collèges est désormais en ligne dans un espace dédié sur www.conservatoire-du-littoral.fr

Uniquer & sensibiliser



Merci à nos mécènes...

La Fondation Procter&Gamble, la Fondation Sisley, la Fondation Gecina, la Fondation Total et la Fondation du patrimoine, les entreprises EDF, Le Petit Marseillais, la Société des eaux d'Aix-les-Bains, le CNES et Airbus Defence & Space.

à nos donateurs...

Vous avez été nombreux à nous aider en 2017 en réalisant un don : près de 178 000€ ont été collectés dont près de 40 % au profit de l'opération « Ensemble, restaurer les Cap Taillat et Cap Lardier » destinée à restaurer les sites protégés, emblématiques et fréquentés des Caps Lardier et Taillat, joyaux naturels du littoral varois, à la suite des incendies de juillet 2017.

Et merci... à tous nos partenaires engagés dans la préservation du littoral.



La Coudoulière (Var)

Les nouveaux aménagements réalisés au Domaine de l'Ermitage (Var) ont été inaugurés en mai en présence du Petit Marseillais, mécène de l'opération et des différents partenaires (Mairie, Conseils régional et départemental). Ce domaine est aujourd'hui un support pédagogique pour les écoliers qui viennent cultiver leur parcelle et cuisiner leur production, un lieu d'approvisionnement en produits frais pour les cantines et les habitants du village, un site d'accueil du public avec des expositions temporaires dans le Maison du patrimoine et des gîtes en cœur de site.

Jardin des Lauracées (Guyane)

Le Jardin Sisley des Lauracées au Mont Mahury à Remire-Montjoly en Guyane, inauguré en septembre, s'inscrit dans une volonté de reconquérir les abords de l'habitation Le Diamant, de fixer les sols, et de développer des parcours de découverte des plantes patrimoniales de Guyane. Ce projet a été réalisé grâce à un partenariat entre le Conservatoire du littoral, propriétaire des lieux depuis 1998, le Cirad Guyane (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et la Fondation Sisley, mécène de ce jardin.



© HERVE SAINT-HELIER

